AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-7-75061513

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 41 - 26 juin 1975 ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

ARBORICULTURE FRUITIERE

Puceron cendré sur pommier, poirier : Des foyers ont été reconnus dans certains vergers. Ce puceron étant très préjudiciable aux arbres il est recommandé de le combattre sans attendre son extension, à l'aide d'un aphicide systémique.

GRANDE CULTURE

Tordeuse du pois : Les très importantes précipitations que nous venons de subir ont totalement lessivé l'insecticide ayant dû être apporté pour le 18 juin. Il est conseillé de réaliser une nouvelle protection dès que possible.

Les pois tardifs, non intéressés par la précédente application, devront aussi être traités exceptées les cultures encore démunies de gousses au 20 juin.

Il est à nouveau rappelé que sur les cultures de pois en floraison il ne doit être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

Mildiou de la pomme de terre : Par précédent avis il a été conseillé un traitement fongicide avant le 25 juin. Les pluies de la mi-juin étaient susceptibles de provoquer des contaminations amenant des sorties de taches pour cette date. Il importait donc d'assurer une parfaite protection des cultures pour éviter d'éventuels "repiquages".

Compte-tenu de la période pluvieuse que nous subissons depuis le 21 juin ces traitements ont été soit totalement lessivés, soit non réalisés.

Les cultures se trouvent totalement dépourvues de fongicide à un moment critique. Il importe de tenter d'assurer une protection correcte dès que possible.

Puceron du blé : Les populations restent inquiètantes en de nombreux secteurs malgré les abondantes précipitations.

Nous rappelons nos précédents conseils :

- ne pas intervenir en fonction des populations remarquées sur les bordures de pièces ou dans les ronds "puceronnés" mais juger au niveau de l'ensemble de chaque culture
- le seuil d'intervention peut se situer à :
  - 10 pucerons/épi pour les blés au stade "amande aqueuse"
  - 15 pucerons/épi pour les blés dont les grains présentent des "amandes laiteuses"
  - Les petits pucerons doivent être comptés pour $\frac{1}{2}$ unité
- en secteurs précoces les variétés hâtives ou semées tôt à l'automne vont atteindre le stade amande farineuse, à partir duquel les dommages ne sont plus à redouter

P.101

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Les insecticides de contact courants ne doivent être mis en oeuvre qu'en l'absence d'autres produits.

Donner en effet la préférence aux produits spécifiques des pucerons ou aux endothérapiques (type dimethoate ou oxydemeton-méthyl).

Certains mécomptes ayant été constatés dans l'efficacité des applications il convient de préciser :

- que les produits de contact n'ont pas une action totale (d'où l'intérêt de ménager les prédateurs par utilisation de produits spécifiques)

- que les produits endothérapiques ne jouent bien au niveau des épis, composés de tissus peu absorbants, que si la pulvérisation est copieuse (500 l/ha minimum) bien ajustée et effectuée par température ne provoquant pas une évaporation rapide. Utiliser des doses fortes.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE
A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.